****

***Projet : « Renforcer la résilience des communautés rurales de l’Ouham, de la Nana-Mambéré, de l’Ouham-Pendé et du Lim-Pendé par des stratégies de préparation et de réponse aux chocs »***

**TERMES DE REFERENCE**

**Réalisation d’une Etude Participative de la Vulnérabilité et des Capacités (EPVC) dans la préfecture de la Nana-Mambéré**

**Pays** : République Centrafricaine

**Lieu** : Préfecture de la Nana-Mambéré et de l’Ouham

**Date de démarrage souhaitée** : Juillet 2025

**Durée du contrat de consultan**ce : 45 jours

**Financement**: European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations (ECHO)

**1. Présentation d’Action contre la Faim**

* **Action contre la Faim en général**

Crée en 1979, Action contre la Faim est structurée en réseau international qui vient en aide aux populations les plus vulnérables pour les aider à prévenir, détecter et traiter la malnutrition. Son mandat consiste à sauver des vies en luttant contre la faim et les maladies qui menacent la vie d’enfants, de femmes et d’hommes vulnérables. Pour y arriver, ACF axe ses interventions sur une approche intégrée visant à aborder tous les aspects de la sous nutrition à savoir :

* Nutrition et Santé,
* Sécurité Alimentaire et Moyens d’Existence,
* Eau, Hygiène et Assainissement
* Santé Mentale, Pratiques des soins, Genre et Protection,
* Plaidoyer,
* Gestion des risques et des catastrophes,
* Recherche.

L’objectif général d’Action contre la Faim en gestion des risques et des catastrophes est de réduire la vulnérabilité des populations exposées aux aléas (qu’ils soient naturels ou induits par l’homme) et de renforcer leur résilience. Cela se décline en :

* **Anticipation et Prévention** : Identifier les aléas et analyser les risques afin de mettre en œuvre des mesures préventives adaptées qui limitent l’impact des chocs sur la sécurité nutritionnelle et les moyens d’existence.
* **Préparation** : Renforcer les capacités des communautés locales et des partenaires pour qu’elles puissent se préparer efficacement et réagir rapidement en cas d’urgence, incluant des actions de sensibilisation et de planification locale.
* **Intervention et Réponse** : Assurer une réponse coordonnée et rapide pour atténuer les conséquences immédiates des chocs sur les populations vulnérables.
* **Récupération Réduction des Risques Futurs** : Accompagner les communautés dans leur reprise post-crise et intégrer des stratégies de réduction du risque pour prévenir de futures vulnérabilités.

*L’EPVC dans les programmes d’ACF*

L’EPVC est une méthode d’investigation qui utilise un grand nombre d’outils participatifs qualitatifs pour impliquer les communautés à déterminer leur propre diagnostic de risque de chocs et de vulnérabilité et de capacités. Elle associe les connaissances locales, grâce à la collecte de données primaires (expérience locale, ressentis, connaissances indigènes et locales) aux informations secondaires (scientifique, politique, pratique, etc.) pour améliorer la compréhension du contexte dans lequel ACF veut intervenir. Elle comprend une analyse très approfondie des éléments suivants :

* La probabilité et la sévérité d’un choc ou d’un stress continu, tel qu’un conflit, des conditions climatiques anormales, des mauvaises récoltes, etc., et leurs impacts sur la population et leurs biens.
* Les changements des facteurs externes (facteurs de transformation, structures et processus ou contexte de vulnérabilité), ceux qui sont susceptibles d’influer sur le contexte, tel que des fluctuations des prix alimentaires sur le marché.
* Les mécanismes ou les stratégies d’adaptation que les ménages et les communautés sont susceptibles d’adopter face à une crise, ainsi que de leur efficacité et leur durabilité.

Pour développer des projets efficaces et durables ayant pour but de diminuer les risques de chocs, leur impact et d’améliorer la résilience des populations dans le cadre de ce projet financé par ECHO, il faut impératif d’avoir une connaissance approfondie des dynamiques locales. Ceci ne peut être acquis que grâce à des études participatives permettant de fonder des actions communautaires sur la base de ces analyses.

L’implication et le renforcement des compétences des partenaires locaux (OGN nationales, services techniques, Organisations de la société civile…) et surtout des communautés bénéficiaires se trouve au cœur de chacune des interventions.

ACF reconnaît que le lien entre la Gestion des Risques et des catastrophes (GRC) et le processus de développement contribue à l’amélioration générale de la qualité de vie et de l’environnement d’une population cible. Les interventions d’ACF visent à associer les besoins humanitaires aigus et structuraux, et la réduction de la vulnérabilité a pour but de restaurer les capacités des ménages et des communautés ainsi que les moyens d’existence après un choc en se basant sur les pratiques traditionnelles existantes. Par contre, le renforcement de la résilience a pour but d’améliorer le statut de la communauté après un désastre en renforçant les pratiques vertueuses existantes, encourageant le changement de pratiques traditionnelles quand nécessaire et introduisant de nouvelles activités si pertinent. Les communautés sont moins impactées et capables de se relever après chaque choc tout en développant de nouvelles méthodes pour maintenir un équilibre en fonction de la nature des désastres.

* **Les enjeux en RCA**

La République centrafricaine (RCA) est confrontée aux effets néfastes du changement climatique qui aggravent les difficultés des populations déjà affectées par les conflits. Les épisodes de sécheresse, l’irrégularité des pluies, les épizooties, les vagues de chaleur, les vents violents et les inondations compromettent l’accès aux besoins essentiels et capacités de relèvement Compromettent l’accès aux besoins essentiels et capacités de relèvement. Les effets combinés du changement climatique et de l’insécurité touchent particulièrement certains groupes, notamment les femmes et les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les retournés, les déplacés internes et les populations hôtes. Les disparités entre hommes et femmes sont exacerbées par la crise climatique : les femmes sont fortement dépendantes de l’agriculture et du petit élevage, ce qui les rend particulièrement vulnérables aux événements climatiques extrêmes et à la perte d’accès à leurs terres en cas de conflit. Bien que l’agriculture occupe 80 % de la population active, les femmes rencontrent de nombreux obstacles, notamment un accès limité à la terre, aux facteurs de production, au manque d’éducation et de pouvoir de décisions économiques et sociales.

Les agriculteurs et les éleveurs subissent une insécurité croissante face aux chocs climatiques, entrainant une baisse des rendements de cultures vivrières comme le manioc, l’arachide et le maïs. La déforestation et la culture sur brûlis compromettent les ressources naturelles et la sécurité alimentaire. Les tensions entre agriculteurs et éleveurs augmentent avec la raréfaction des ressources en eau et en pâturages, en particulier à cause du non-respect des couloirs de transhumance et des problèmes de santé animale.

La situation nutritionnelle est alarmante, avec des taux élevés de malnutrition chronique (37,9 %) et aiguë (5,5 %). Les maladies d’origine hydrique et vectorielle, comme le choléra et le paludisme, prolifèrent en raison de conditions sanitaires précaires, aggravées par le changement climatique. La mortalité infantile et maternelle demeure élevée, en grande partie à cause de la malnutrition et des infections évitables.

Le gouvernement centrafricain met en place des politiques pour faire face aux chocs, mais leur mise en œuvre reste difficile. La stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes est peu connue, et les acteurs manquent de coordination et d’expertise en gestion des crises. La population ne dispose ni des outils ni des capacités nécessaires pour anticiper et réagir efficacement aux risques faces aux chocs.

Dans le nord-ouest de la République centrafricaine, au sein de la préfecture de l’Ouham, ACF a mené une analyse des risques, des vulnérabilités et des capacités d’adaptation dans deux sous-préfectures :

Bossangoa et Nana-Bakassa. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet « Appui au relèvement et à la résilience des communautés rurales dans la préfecture de l'Ouham ». Les 5 communes concernées par cette analyse s’étendent dans les sous-préfectures de Bossangoa et de Nana-Bakassa. L'analyse a permis aux communautés locales d’identifier six aléas majeurs qui affectent régulièrement leurs localités : les feux de brousse, les conflits entre agriculteurs et éleveurs liés aux transhumances, les ravageurs et maladies des cultures présentes dans toutes les communes, les poches de sécheresse, la divagation des animaux, les inondations particulièrement observées dans la commune de Nana-Bakassa. Dans le cadre de la préparation et de la réponse aux chocs, des comités d’alerte précoce ont été mis en place. Cependant, il est important de noter qu'à ce jour, les communes ne disposent pas encore de plans de préparation et de réponse pour faire face aux situations d'urgence.

En dehors du projet pilote d’ACF dans le nord-ouest du pays, aucun système de gouvernance de la gestion des risques et des chocs existe dans les autres régions. L’absence de systèmes d’alerte précoce au niveau communautaire et de coordination ne permet pas d’anticiper pour faire face aux chocs. Cette situation s’expliquerait par le faible niveau de compétence et d’expérience du personnel aux niveaux central et déconcentrés et l’insuffisance des ressources humaines techniques.

Dans la préfecture de la Nana-Mambéré, les communautés sont pleinement conscientes des chocs tant naturels qu'humaines qui affectent leur quotidien leur environnement physique, mais aussi le tissu social et l’économie locale. Certains habitants attribuent les chocs aux pratiques destructrices de l'exploitation forestière et minière, ou à l’abandon des rites traditionnels censés maintenir l'équilibre naturel. A Par ailleurs les événements météorologiques extrêmes (vents violents ou inondations) perturbent les activités agricoles et détruisent des infrastructures vitales (routes, établissements scolaires ou structures sanitaires) compromettant ainsi la sécurité, la santé et le développement économique des populations

En somme, la RCA fait face à des chocs qui aggravent les inégalités et compromettent la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La mise en place de solutions adaptées et le renforcement des capacités locales sont nécessaires pour améliorer la résilience des populations face à ces défis.

* **Présentation succincte du projet :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet** | Renforcer la résilience des communautés rurales des sous-préfectures de l’Ouham, de la Nana-Mambéré, de l’Ouham-Pendé et du Lim-Pendé par des stratégies de préparation et de réponse aux chocs |
| **Zone d’intervention** | Préfecture de Ouham-Pendé, Nana-Mambéré, Ouham, etLim-Pendé |
| **Secteurs d’intervention** | Gestion des risques et des catastrophes (GRC) |
| **Durée** | 01/05/2025 au 30/04/2027 (24 mois) |
| **Bailleur** | European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations (ECHO) |
| **Objectif Général** | Contribuer à la résilience des populations vulnérables faisant face à des chocs récurrents dans les préfectures de l'Ouham, de la Nana-Mambéré, de l’Ouham-Pendé et du Lim-Pendé à travers une approche de gestion des risques aux catastrophes (GRC) multirisques centrée sur les priorités des communautés. |
| **Objectifs Spécifiques** | Réduire la vulnérabilité des ménages exposés aux chocs d’origine naturelle et humaine en mettant en place des mécanismes communautaires et en renforçant le système de gouvernance (de GRC) incluant des mesures de préparation et de réponse. |
| **Résultats** | **Résultat 1 : Les capacités des acteurs sont renforcées sur l'analyse des risques/vulnérabilités et des plans de préparation et de réponse sont élaborés sur la base des risques et vulnérabilités identifiées**  *R1A1 : Formation des acteurs locaux sur les méthodologies d'analyse participative des risques et vulnérabilités face aux chocs et sur l'approche pour élaborer un plan de préparation et de réponse aux chocs*  *R1A2 : Conduite d’évaluations participatives des risques, des vulnérabilités et des capacités des communautés dans les localités ciblées*  *R1A3 : Appui à l’élaboration et à la mise en œuvre de plans de préparation et réponse pour faire face aux situations d'urgence soudaine, aux chocs identifiés / priorisés dans les évaluations participatives*  *R1A4 : Exercice de simulation pour évaluer l'efficacité des plans de préparation et réponse aux chocs*  **Résulta 2 : Un système d’alerte précoce et d’information des communautés est développé permettant d’assurer la surveillance et la préparation aux chocs**  *R2A1 : Redynamisation/constitution, formation et appui au fonctionnement des comités locaux de gestion des risques*  *R2A2 : Dotation de kits et outils de surveillance aux membres des comités villageois et communaux*  *R2A3 : Production et diffusion des bulletins périodiques d’alerte précoce*  *R2A4 : Sensibilisation des communautés sur les risques de catastrophe, les effets du changement climatique et les mesures de préparation*  *R2A5 : Formation des formateurs aux premiers secours psychologiques*  **Résultat 3 : Des réponses d'urgence sont déclenchées et coordonnées pour répondre aux besoins immédiats des personnes touchées par les crises**  *R3A1 : Réalisation d’évaluations rapides multisectorielles*  *R3A2 : Ciblage et validation des bénéficiaires dans les zones d'intervention pour assistance de réponse d'urgence*  *R3A3 : Réponse rapide multisectorielle aux populations en cas de choc*  *R3A4 : Réalisation de post distribution monitoring (PDM) à la suite des réponses d'urgence*  **Résultat 4 : Les initiatives de préparation aux risques de catastrophes sont renforcées par la coordination et l’apprentissage entre les partenaires**  *R4A1 : Mise en place d’un cadre de coordination entre les partenaires dans le cadre de la préparation aux catastrophes*  *R4A2 : Animation des réunions de coordination entre les acteurs de préparation aux risques de catastrophes*  *R4A3 : Plaidoyer sur l'importance et le financement de la préparation aux catastrophes* |

Dans le cadre du résultat 1 de ce projet, qui vise à renforcer la résilience des communautés rurales de l’Ouham, de la Nana-Mambéré, de l’Ouham-Pendé et du Lim-Pendé par des stratégies de préparation et de réponse aux chocs, une Évaluation Participative des Vulnérabilités et Capacités (EPVC) est prévue. Cette démarche permettra aux communautés d'identifier et de hiérarchiser leurs besoins afin de mieux se préparer aux chocs.

* **Notions et cibles de l’EPVC**

L’EPVC est une approche interactive qui inclut un dialogue avec les membres de la communauté, les ménages et les individus les plus à risque, et qui peuvent utiliser leur expertise, connaissances et ressources locales. Elle identifie les populations particulièrement vulnérables, analyse les raisons pour lesquelles ces groupes sont vulnérables et les façons dont les risques ont été, sont ou seront gérés par ces groupes, et identifie quels sont leurs besoins et leurs capacités pour minimiser les effets d’un désastre. Elle reconnaît que différents individus, ménages et groupes au sein de la communauté ont des vulnérabilités et des capacités différentes et diversifiées qui sont souvent déterminées par l’âge, le genre, la classe, les moyens d’existence, l’ethnie, la langue, la religion ou le lieu géographique. L’EPVC est alignée avec la stratégie d’ACF qui accorde une attention particulière à l’action selon les genres, enfants, femmes enceintes/allaitantes, personnes handicapées, et les groupes discriminés. Cette désagrégation de la communauté permet de comprendre les inégalités, d’identifier les plus vulnérables et maitriser les différentes capacités des populations. Le succès des initiatives en GRC (Gestion des Risques et des catastrophes) dépend en partie des relations égalitaires entre les différents groupes sociaux.

L’EPVC est une méthode équitable et interactive qui nécessite une implication importante de la communauté et avec les acteurs locaux**.** Les acteurs locaux sont placés au centre du processus et sont impliqués tout au long de l’étude: de la conception à la mise en œuvre du projet.

Cette approche qui est avant tout communautaire, souligne la perception qu’ont les personnes sur leurs problèmes, leurs besoins et les solutions probables. Ceci garantit la prise en compte de leurs véritables besoins et ressources ce qui conduit à un ciblage plus adapté.L’implication d’acteurs locaux à chaque étape du processus encourage l’appartenance, l’acceptabilité entre les locaux et les populations, et l’utilisation judicieuse de ses ressources conduit à de plus grandes chances de succès, d’impact et durabilité.

**2. Objectif générale de l’Etude**

L’objectif général de L’EPVC du projet « Renforcer la résilience des communautés rurales de l’Ouham, de la Nana-Mambéré, de l’Ouham-Pendé et du Lim-Pendé par des stratégies de préparation et de réponse aux chocs » est d’identifier et de comprendre les aléas naturels et humains auxquels les communautés de la zone d’intervention du projet sont exposées, et d’analyser les ressources, les capacités endogènes et les stratégies à la disposition des communautés pour faire face à ces risques ou les mitiger.

**3. Objectifs spécifiques**

* Renforcer les capacités des acteurs locaux (services techniques de l'État, élus locaux, leaders communautaires et ONG nationales) à Bouar et Bossangoa, en les formant sur la méthodologie d'analyse des risques et vulnérabilités liés aux chocs, et en les outillant pour élaborer un plan de préparation et de réponse aux chocs ;
* Accompagner les communautés des communes de Bouar, Baboua et Baoro , dans la préfecture de la Nana-Mambéré, pour la compréhension approfondie de leur environnement par l’identification et l’analyse des risques naturels et humains auxquels elles sont exposées;
* Évaluer les vulnérabilités en examinant les déterminants socio-économiques, environnementaux et institutionnels qui renforcent la fragilité des communautés locales ;
* Recenser les capacités d’adaptation en identifiant et analysant l’ensemble des ressources disponibles, des pratiques locales et des mécanismes mobilisés par les communautés pour atténuer les effets des chocs;
* Elaborer des plans communautaires de préparation et de gestion des catastrophes pour les communes ciblées du projet : Préfecture de la Nana-Mambéré (commune de Bouar, Baoro, et Baboua), et la préfecture de l’Ouham (Bossangoa centre, Ndoro Mboli, Soumbe, Koro Mpoko, Ouham-Bac et Nana-Bakassa centre).
* Accompagner les communautés et les responsables locaux (leaders) préfectoraux et communaux (services techniques, autorités administratives) à s’entendre sur les mesures à prendre pour faire face ou réduire les effets des chocs.

**4 Résultats attendus**

* 110 acteurs des acteurs locaux (services techniques de l’État, élus locaux, leaders communautaires et ONG nationales) à Bouar et Bossangoa sont formés sur la méthodologie d’analyse des risques et des vulnérabilités liées aux chocs et sur la conception d’un plan de préparation et de réponse aux chocs ;
* Les communes de Bouar, Baboua et Baoro disposent d'une cartographie qui recense l'ensemble des risques naturels et humains auxquels elles sont exposées, constituant ainsi la base pour élaborer des stratégies d'adaptation et de résilience. Les risques les plus probables de désastres sont définis en concertation avec les communautés et les autres parties prenantes ;
* Une analyse détaillée des vulnérabilités des communautés locales est réalisée, mettant en évidence les facteurs socio-économiques, environnementaux et institutionnels qui accentuent leur fragilité ;
* Un diagnostic des capacités d’adaptation des communautés est établi, analysant les ressources disponibles, les savoir-faire traditionnels et les mécanismes mobilisés face aux chocs. Il met

en évidence les forces existantes, oriente les stratégies de résilience et facilite la priorisation des interventions ;

* Des représentants des différents groupes socio-économiques des communautés ciblées et l’ensemble des parties prenantes pertinentes (autorités locales, agents des services techniques étatiques, leaders communautaires, Organisations de la Société Civile, …) et des groupes sociaux spécifiques (personnes vivants avec un handicap) sont identifiés et impliqués dans le processus d’analyse des risques et des chocs
* 9 plans de préparation et de gestion des risques et désastres sont définis avec les communautés et autres parties prenantes au profit des communes de la préfecture de la Nana-Mambéré (Bouar, Baoro et Baboua), de l’Ouham (Bossangoa centre, Ndoro Mboli, Soumbe, Koro Mpoko, et Ouham-Bac et Nana-Bakassa centre) ;

**5. Méthodologie**

La méthodologie qui sera utilisée dans la conduite de l’étude participative de la vulnérabilité et des capacités (EPVC) est basée sur une approche participative avec une forte implication des communautés. Plusieurs outils seront utilisés en assemblée communautaire et en focus groupes pour collecter des données qui seront ensuite analysées pour aboutir à la mise en place de plans de gestion et des risques. Le processus de l’EPVC va comporter les 5 phases suivantes :

* 1. **Identification de la zone et des villages de l’étude :**

Les axes et les villages concernés par l’étude seront fournis au consultant par ACF après le ciblage géographique**.**

* 1. **Phase préparatoire de l’Etude :**

Une fois la zone d’intervention connue, le processus de l’EPVC commencera par une phase préparatoire car en réalité, le succès de l’EPVC dépend de comment cette étude est préparée et anticipée. Cette phase préparatoire comportera les 6 étapes suivantes :

* Etape 1: Définition des objectifs de l’étude
* Etape 2 : Composition et formation de l’équipe,
* Etape 3: Analyse des données secondaires
* Etape 4: Sélectionner et rencontrer la communauté
* Etape 5: Sélectionner et tester la méthodologie,
* Etape 6: Planifier l’EPVC
  1. **Réalisation de l’EPVC**

La mise en place de l’EPVC dite **phase d’apprentissage** inaugure le processus participatif. Il permet de compléter, vérifier et valider les données secondaires et comprendra les étapes suivantes :

* Identification des risques de désastre,
* Priorisation des risques de désastre
* Analyse des risques de désastre

L’EPVC débutera en juillet et se déroulera sur 45 jours dans la préfecture de Mana-Manbéré, couvrant les communes de Bouar, Baoro et Baboua. L’activité concernera également plusieurs communes de la préfecture de l’Ouham, dont Nana-Bakassa centre, Bossangoa centre, Ndoro Mboli, Soumbe, Koro Mpoko et Ouham-Bac, exclusivement pour l’appui à l’élaboration de plans de préparation et de réponse aux chocs.

* 1. **Analyse des données de l’EPVC**

Les phases d’analyse et de planification sont orientées vers l’action. Les résultats permettent à la communauté de travailler sur les mesures pour réduire les facteurs de risque. Cela aide à organiser, analyser et prioriser l’information depuis la phase d’étude pour développer des plans et actions de réduction des risques appropriés pour préparer la communauté aux risques, pour les avertir de l’arrivée des chocs et pour atténuer leurs effets. Ils incitent le changement (croyances, comportements, pratiques, attitudes, connaissance, etc.) au niveau communautaire. Le premier risque que l’on peut affronter n’est parfois pas lié aux aléas naturels. Cette étape est composée des deux étapes suivantes :

* Systématiser les données,
* Valider les données
  1. **Générer les action**s

L’équipe terrain organise des sessions de travail avec les groupes pré-désignés qui ont la responsabilité de prioriser les risques parmi ceux qui ont été mis en évidence durant l’étude terrain. Le groupe doit considérer jusqu’à quel point ces problématiques-clés perturbent le développement de la communauté, pourquoi, et ce qui peut être rapidement et facilement modifié. Cette cinquième et dernière étape est constituée des phases suivantes :

* Choix du type et du but de l’intervention,
* Documenter l’analyse
* Établir le plan d’action communautaire
* Supporter le plan d’action communautaire

**6. Outils à utiliser**

Pendant les phases du processus de l’EPVC les outils suivants seront utilisés :

* **Outil 1: Accord communautaire**

Cet outil est utilisé pour présenter ACF ainsi que l’objectif de l’étude. Durant cette étape, le consultant doit expliquer la procédure et tous les outils qui seront utilisés. L’objectif final, qui est de recueillir des informations sur les risques, vulnérabilités et capacités afin d’identifier des mesures de réduction des risques de catastrophe doit être clairement expliqué. L’accord communautaire doit être signé avec une personne qui a des responsabilités au sein du village.

* **Outil 2 : Profil communautaire**

Utiliser cet outil pour enregistrer les données démographiques et géographiques, décrire les caractéristiques du village, identifier les profils, relations et influences des individus ou groupes, définir les sources de richesse ainsi que leur accès, déterminer les taux d’illettrisme, déterminer la présence et l’accès aux ressources naturelles, définir les maladies communes et rares et l’accès au centre de santé, identifier les sources d’énergie, les moyens de transport externes et internes et connaître les moyens de communication interne et externes. Une attention particulière sera apportée aux associations formelles et informelles favorisant la solidarité, l’épargne, le crédit, le partage des travaux agricoles… Ces structures seront identifiées et leurs modalités de fonctionnement décrites, le cas échéant une typologie d’organisations sera proposée. Les règles d’accès au foncier, et les éventuels conflits existants dans les communautés seront également explorées, et les vulnérabilités spécifiques relatives à l’accès à la terre seront décrites.

* **Outil 3: Discussion de groupe**

L’étude terrain devrait commencer par une discussion de groupe sur les thèmes généraux tels que les aléas naturels, les vulnérabilités socio-économiques, les stratégies de préparation aux chocs, les

problématiques environnementales, etc. Cette technique explore les valeurs et les attitudes de différents groupes, ainsi que la connaissance et la compréhension de ces thèmes.

* **Outil 4: historique des chocs catastrophes**

Cet outil décrit les événements importants qui ont eu lieu dans la communauté. On peut choisir plusieurs références selon la focalisation de l’évaluation tels que les chocs naturelles, les changements climatiques, élément humain et non-humain, etc.

* **Outil 5: Calendrier saisonnier**

Le calendrier saisonnier est utilisé pour étudier les changements dans la communauté au fil d’une année.

* **Outil 6: Cartographies sociale, des ressources et des aléas**

La cartographie est une façon de présenter sous forme visuelle les ressources existantes, services, vulnérabilités et risque. Elle facilite la communication et les débats sur les problématiques importantes dans la communauté.

* **Outil 7: Parcours transversal**

Le parcours transversal (ou profil de risque communautaire) a pour but d’observer l’organisation de la communauté, les zones à risque et les ressources disponibles.

* **Outil 8 : Classement des aléas**

Le but est de connaître, analyser et prioriser les aléas les plus importants auxquels la communauté doit faire face et de pondérer les besoins et les solutions. Il détermine les aléas qui ont les impacts les plus graves sur les biens des personnes ainsi que les stratégies d’adaptation.

* **Outil 9: Calendrier historique**

Le but est de visualiser la nature et l’intensité des changements qui ont eu lieu dans la communauté. Cela a pour but de déterminer les facteurs qui mènent aux chocs et l’impact sur la vie des personnes, les moyens d’existence, l’environnement et les biens.

* **Outil 10: Analyse des aléas**

Cet outil est utilisé pour aider la communauté à décrire les caractéristiques des principaux aléas qui ont été priorisés durant l’étape précédente.

* **Outil 11: Analyse des vulnérabilités et impacts**

Cet outil permet de définir les éléments vulnérables, pourquoi ils sont vulnérables et comment ils sont influencés par un aléa spécifique.

* **Outil 12: Analyse des capacités et risques**

Cet outil permet d’identifier les capacités et les besoins, et déterminer les groupes les plus à risque au sein de la communauté.

* **Outil 13: Matrice CVA**

Elle a pour but d’établir un inventaire de toutes les capacités et ressources de la population. C’est une façon d’organiser l’information sur la communauté et de tenter d’avoir une vue d’ensemble des facteurs principaux à prendre en considération avant de sélectionner et de planifier les interventions. La matrice CVA est une combinaison simplifiée de l’**Analyse des vulnérabilités et impacts et de l'Analyse des capacités et des risques**. Cette matrice peut être modifiée pourcapturer les conditions complexes de la communauté tout en décortiquant les capacités et lesvulnérabilités par genre, âge, statut socio-économique, moyens d’existence, emplacement,revenu, échelle temporelle, etc.

* **Outil 14: Arbre à problème/solution communautaire**

Cet outil détermine les conséquences de l’aléa sur la communauté et ses capacités à limiter ou réduire ces effets.

* **Outil 15: Matrice de vision**

Cet exercice permet à la communauté de participer davantage au processus de prise de décision et d’identifier les actions potentielles en réduction des risques de catastrophe.

* **Outil 16: Archivage des données clés**

Il est principalement basé sur l’arbre à problème/solution et la matrice CVA. Il enregistre le principal risque de désastre et les mesures appropriées selon les faiblesses et les capacités de la communauté. Il identifie les manques dans les stratégies en gestion des risques de désastres (GRD). Il est réalisé par l’équipe, terminé et validé par les membres de la communauté.

* **Outil 17: Diagramme de Venn**

Le diagramme de Venn complète l’outil “Archivage des données-clés” pour distinguer les acteurs qui peuvent avoir la capacité requise pour supporter la mise en place des activités réduction des risques et désastres (RRD) sélectionnées. Cet outil aide l’équipe à identifier les organisations/entités qui peuvent avoir de l’importante et des ressources adéquates pour la communauté. Les organisations peuvent être des institutions religieuses, des écoles, des centres de santé, des organisations populaires, des associations d’agriculteurs ou les autorités locales. La compréhension des influences institutionnelles et organisationnelles et la détermination des problématiques et des facteurs de risque de désastre est ici extrêmement importante.

* **Outil 18: Matrice de sélection des stratégies de Réduction des Risques et Désastres (RRD)**

En remplissant cette matrice, il est particulièrement important d’insister sur la disponibilité des ressources dans la communauté ou les besoins en ressources externes. La communauté doit ensuite décider comment elle va utiliser et/ou acquérir ces ressources et support technique. La focalisation doit s’opérer sur les mesures que la communauté peut prendre avec un petit support externe à court ou à moyen terme.

**Hypothèses de solutions**

Les hypothèses de solutions sont des propositions d’actions formulées par les populations en lien avec les principaux risques identifiés et le niveau de vulnérabilité des communautés. La formulation des solutions se fera de façon séparée pour chacun des risques et de leurs impacts sur la population, en tenant compte non seulement du besoin spécifique des hommes, des femmes et des jeunes mais surtout de la faisabilité opérationnelle de l’action proposée, et du niveau de priorité qu’elles présentent pour les communautés. L’arbre à problème sera utilisé en vue de transformer les problèmes identifiés en solutions possibles pour les communautés et de les prioriser en tenant compte des ressources disponibles et des capacités des acteurs présents.

Vision de la communauté (Pour les 10 prochaines années)

Cette étape sera faite à la fin de l’évaluation au niveau de chaque village ciblé. Il s’agira de demander aux populations de :

* Décrire un avenir idéal pour leur communauté ;
* Exprimer leurs ambitions les résultats auxquels ils aspirent ;
* Décrire les types de changements qu’ils souhaitent pour leur communauté ;
* Exprimer leurs rêves.

L’EPVC peut être considérée comme un processus long. Elle nécessite un engagement fort de la part des communautés et du consultant. Dans certains contextes (urgence, relèvement précoce, environnement instable, crise chronique), il peut être difficile d’appliquer le processus de l’EPVC en entier. Dans ces cas, il est conseillé de le simplifier avec des questions claires et ciblées afin d’éviter de surcharger la communauté. Quels que soient les outils utilisés le processus sera toujours le même: identifier, rencontrer, évaluer, collecter, analyser, valider, planifier et mettre en place. Toutes ces étapes sont entreprises de façon participative avec les acteurs locaux.

**6. Livrables**

En lien avec les objectifs spécifiques de ce contrat de consultance, les livrables attendus sont les suivants :

* Un rapport complet de l’étude avec tous les outils utilisés,
  + Partager les outils et la méthodologie utilisés aux équipes du projet
  + Etablir un plan d’action communautaire
  + Organiser un atelier de restitution au staff ACF de Bouar et à toutes les parties prenantes impliquées dans l’étude, et aussi à Bangui en coordination.
  + Des recommandations opérationnelles sur le type et le but de l’action ainsi que les matériaux pédagogiques utilisés pendant les formations

L’ensemble des documents devront être produits en langue française, et suivre la charte graphique d’Action contre la Faim (table de matière, sigle et abréviations si nécessaire, présentation des figures, police, etc.) qui sera mis à leur disposition.

**6. Durées et calendrier d’intervention**

Le contrat de consultance débutera à la signature et prendra fin 45 jours plus tard. Un chronogramme détaillé sera validé par Action contre la Faim et le consultant avant la descente sur le terrain (de la date des briefings à la soumission du rapport final).

**7. Responsabilités d’Action contre la Faim :**

* **Equipe du projet et Responsabilités d’Action contre la faim**

Le Responsable de Département Sécurité alimentaire et Moyens d’existence (SAME) d’ACF, basé à Bangui, sera l’interlocuteur principal du consultant. Il est appuyé par les Référentes Techniques Régionales (Préparation aux Urgences, et SAME) au siège (Paris).

A Bouar et à Bossangoa, les Responsables Programmes du projet seront les interlocuteurs du consultant. Il lui facilitera l’accès aux équipes d’Action contre la Faim et aux partenaires sur place, notamment les autorités administratives et coutumières, les leaders communautaires, les bénéficiaires du programme, et les services techniques de l’Etat, avec qui les équipes projet travaillent. Ces partenaires nationaux seront impliqués dans le dispositif de formation sur l’EPVC.

* **Responsabilités d’Action contre la Faim :**
* Validation du processus de la méthodologie de l’étude ;
* Validation des outils avant les études et formations initiales ;
* Mise à disposition de la documentation du projet
* Mise en relation du consultant avec les partenaires locaux
* Validation des livrables fournis par le consultant
* La propriété intellectuelle des outils et des produits d’étude / de capitalisation sera définie dans le contrat (à clarifier dans le contrat)
* **Collaboration avec les services techniques et les communautés locales**

Les consultant travaillera étroitement avec les services techniques et les communautés. Le rapport de cette étude sera présenté et partagé à toutes les parties prenantes et au sein de la communauté humanitaire préfectorale et nationale.

**8. Procédures et logistique**

* **Conditions de sécurité**

Le consultant sera soumis aux règles de sécurité d’ACF (susceptibles de varier en fonction de l’évolution du contexte sécuritaire). L’accès par route dans la zone couverte par Action contre la Faim et le mouvement obéit aux consignes sécuritaires de la base de Boaur et Bossangoa.

Le consultant envoyé dans le cadre de ce contrat s’engage à respecter immédiatement toute instruction sécuritaire spécifique venant d’Action contre la Faim et basée sur son analyse sécuritaire et sa connaissance de la zone et des acteurs de celle-ci. En cas d’incident rencontré dans le cadre de la consultance, le Consultant s’engage à contacter le plus rapidement possible Action contre la Faim.

* **Conditions de vie**

Pendant toute l’étude le consultant sera hébergé dans les guests d’Action contre la Faim à Bangui à Bouar et Bossangoa. Mais pour les missions terrain dans les communes de Baoro et Baboua, le consultant assurera son hébergement à ses frais. La situation sécuritaire à Bouar reste stable et permet une vie sociale adéquate (quelques bars, restaurants, magasins) dans le respect du couvre-feu établi. Les conditions sécuritaires sur le terrain sont plus difficiles/volatiles et exigent le respect de règles de sécurité plus restrictives, notamment en termes de couvre-feu.

* **Arrangements logistiques**

Le Consultant aura accès à un espace de travail, Internet, et une imprimante (l’ordinateur n’est pas fourni par l’organisation). Action contre la Faim facilitera le déplacement du consultant en véhicule dans la zone d’intervention du projet pendant l’étude. Action contre la Faim n’est pas responsable de l’évacuation du Consultant hors du pays (Action contre la Faim prend toutefois en charge l’évacuation du terrain vers la capitale).

**9. Composition du dossier d’offre**

Le dossier d’offre doit être composé d’une offre technique et financière détaillées.

L’offre technique présentera de manière succincte :

* La compréhension des termes de référence selon le consultant ;
* Les méthodologies et approches proposés au regard des objectifs ;
* Un plan de travail incluant un chronogramme prévisionnel ;
* Une brève présentation du consultant et ses collaborateurs dans le cas échéant avec son/leur expérience professionnelle (CV annexé(s)).

**PS : Le consultant doit justifier une parfaite maîtrise de la zone ainsi que des langues parlées localement. Les consultants locaux et les ONG nationales maîtrisant la zone du projet sont donc fortement encouragés à postuler.**

**Au vue des conflits communautaires de la zone, une approche de stricte neutralité est exigée du consultant.**

L’offre financière présentera :

* Les détails des coûts des honoraires du consultant par rapport aux différentes phases de la mission;
* Le détail des coûts des per diem des consultants et des coûts de déplacement ;
* Les différents coûts de production des documents de travail et de rapports ainsi que les besoins de communication ;

Les offres seront transmises, en version électronique au plus tard **le Lundi 07/07/2025** avec la réf : **CF\_BGI\_CONSULT\_001**\_**AV1**\_**SAME** simultanément aux adresses suivantes:

[*llapotre@actioncontrelafaim.org*](mailto:llapotre@actioncontrelafaim.org)*;*

[*ceciliablaustein@actioncontrelafaim.org*](mailto:ceciliablaustein@actioncontrelafaim.org)*;*

[*logco@cf-actioncontrelafaim.org*](mailto:logco@cf-actioncontrelafaim.org)*;*

*fsco@cf-actioncontrelafaim.org*

**11. Documents de référence**

* Proposition de projet
* Cadre logique du projet
* Le Manuel Pratique EPVC chez ACF